

Cadastre

Seuls les renseignements cadastraux relatifs à votre propriété peuvent être communiqués à titre simplement indicatif par l'Echevinat de l'Urbanisme.

Pour tout renseignement cadastral plus précis, il convient de s'adresser au Ministère des Finances, Direction du Cadastre des Mesures et Evaluations de Liège, Service des Extraits, Avenue Blonden, 88 – 4000 Liège – tél : 0257 88 860.